

P.L.U
PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune du MOUSTOIR



DOCUMENT GRAPHIQUE

3.1

Elaboration prescrite par délibération du CM le : 13 mai 2003
Débat préalable organisé au sein du CM le : 14 novembre 2006
PLU arrêté par délibération du CM le : 10 juillet 2007
PLU approuvé par délibération du CM le : 11 juin 2008
PLU remis en discussion le : 10 juillet 2008

échelle : 1/5000e



Plan réalisé en 2008 par assemblage
des données cadastrales
Document non contractuel

Bureau LEOPOLD Architecte D.P.L.G. et U. de M. (Morlaix) - Labellisé
15, place des sciences 29000 Morlaix - tél : 02 98 62 24 00 - fax : 02 98 68 79 92

Zones urbaines

- UC agglomération du bourg et hameaux ruraux
- UD hameaux ruraux de caractère à préserver
- UY zone réservée aux activités artisanales, commerciales et industrielles

Zones à urbaniser

- 1AUc future zone d'urbanisation à vocation d'habitat
- 1AUy future zone d'urbanisation à vocation artisanale et commerciale
- 1AUyt future zone d'urbanisation à vocation de transport et logistique
- 2AUc réserve d'urbanisation à vocation d'habitat subordonnée à une modification du PLU
- 2AUy réserve d'urbanisation à vocation artisanale subordonnée à une modification du PLU

Zone agricole

- A zone agricole

Zones naturelles et forestières

- N zone naturelle ou forestière à protéger
- NA zone naturelle pouvant recevoir des aménagements légers
- NE zone destinée aux équipements de la station d'épuration
- NH secteur réservé aux bâtiments non agricoles au sein de l'espace rural
- NN site archéologique de type 2

- limite de zone
- intitulé du zonage
- zone d'application de la loi sur le bruit
- recul inconstructible sur RN 164- RD 2164- RD 49- RD 63
- emplacement réservé et numéro de l'emplacement
- tracé indicatif de voirie
- accès à titre indicatif
- espace boisé classé
- patrimoine naturel répertorié au titre du L.123-1 7° du Code de l'urbanisme
- patrimoine bâti répertorié au titre du L.123-1 7° du Co de l'urbanisme
- cheminement piéton à créer ou conserver au titre de l'article L.123-1 7°
- site archéologique de type 1 soumis à l'archéologie préventive
- tracé de l'aqueduc romain

n°ER	Désignation de l'emplacement réservé	surface	bénéficiaire
n°1	création d'un dispositif de sécurité	4216 m²	commune
n°2	extension du cimetière	1343 m²	commune

